



**Conseil économique  
et social**

Distr.  
GÉNÉRALE

ECE/TRADE/C/WP.6/2008/3/Add.1  
13 août 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE**

COMITÉ DU COMMERCE

Groupe de travail des politiques de coopération  
en matière de réglementation et de normalisation

Dix-huitième session  
Genève, 3 et 4 novembre 2008  
Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire

**RÉUNIONS-DÉBATS**

**Réunion-débat 2: Initiative sectorielle concernant les équipements  
utilisés à proximité d'explosifs**

**Questionnaire portant sur les équipements utilisés à proximité d'explosifs**

Soumis par le secrétariat

À sa dix-septième session, le Groupe de travail a approuvé la création d'une équipe spéciale et l'a chargée d'établir un tableau comparatif des différentes approches appliquées sur divers marchés en matière de réglementation, à partir des informations recueillies au moyen d'un questionnaire.

Le présent document contient les réponses reçues à ce jour de l'Australie, de l'Union européenne, de la Fédération de Russie et des États-Unis. Il est soumis au Groupe de travail pour information.

## QUESTIONS AUX INSTANCES DE RÉGLEMENTATION

### 1. Quelles sont les directives ou lois nationales qui régissent la mise sur le marché des équipements utilisés à proximité d'explosifs?

#### **Australie:**

*Note: Cette réponse ne concerne que l'extraction du charbon dans l'État de Nouvelle-Galles du Sud. Le Queensland, l'autre grand État charbonnier du pays comportant des zones à risque, a sa propre législation s'agissant des industries du groupe II – définies comme des lieux comportant une atmosphère gazeuse explosive autres que les mines exposées au grisou – la législation est, ici aussi, établie par l'État et, en règle générale, les prescriptions relatives aux zones à risque découlent de la réglementation nationale sur les installations électriques (AS/NZS3000), qui renvoie elle-même au règlement AS/NZS2381 (Sélection, installation pour les zones à risque).*

*La présente note s'applique à toutes les réponses de l'Australie à ce questionnaire.*

MSW Coal Mine Health and Safety Act 2002

MSW Coal Mine Health and Safety Regulation 2006. Ce règlement stipule que ces équipements (équipements-Ex) doivent satisfaire aux prescriptions spécifiées dans un bulletin officiel: [http://www.dpi.nsw.gov.au/\\_data/assets/pdf\\_file/0005/203198/Types-of-electrical-plant-used-in-hazardous-zones---CMHS-Act-2002.pdf](http://www.dpi.nsw.gov.au/_data/assets/pdf_file/0005/203198/Types-of-electrical-plant-used-in-hazardous-zones---CMHS-Act-2002.pdf).

#### **Union européenne:**

Les règles figurent dans la directive 1994/9/CE et dans les dispositifs nationaux d'application établis par les États membres.

#### **États-Unis:**

*US MINING:* La législation fédérale définit la conception et l'utilisation des équipements protégés contre les explosions dans les mines des États-Unis. Il s'agit notamment des lois ci-après: Federal Coal Mine Health and Safety Act de 1969, Public Law 91-173; Federal Mine Safety and Health Act de 1977, Public Law 95-164 (modifiant la Public Law 91-173); Mine Improvement and New Emergency Response Act de 2006 (Miner Act), Public Law 109-236 (modifiant la Public Law 95-164.)

#### **Fédération de Russie:**

Loi fédérale n° 116 FL de 1997 sur la sécurité des installations industrielles dangereuses, partie 7, points 1, 2 et 3.

## **2. Existe-t-il des procédures obligatoires d'évaluation de la conformité?**

### **Australie:**

Oui, dans le bulletin officiel il est exigé que les équipements résistants aux explosifs soient certifiés conformément au système Ex de la CEI ou au système Ex ANZ (Australie Nouvelle-Zélande). Ces systèmes imposent une évaluation de la conformité aux normes publiées.

### **Union européenne:**

La directive 94/9 exige que les appareils de protection destinés à être utilisés en atmosphères explosibles soient soumis aux procédures d'évaluation de la conformité. Selon les catégories (niveau de sécurité), un organisme notifié doit ou non intervenir. L'organisme notifié délivre un certificat d'examen CE de type. De plus, la directive 94/9 impose un module «assurance qualité du produit» ou «assurance qualité de production».

### **États-Unis:**

*US MINING*: Selon la loi fédérale, la Mine Safety and Health Administration (MSHA), du Ministère du travail, est chargée de veiller au respect des prescriptions énoncées dans le titre 30 du Code des règlements fédéraux (ressources minérales) applicables aux équipements protégés contre les explosions. La réglementation actuelle reconnaît seulement les critères «résistant aux explosions» et «intrinsèquement sûr» comme acceptables pour les équipements protégés contre les explosions, lorsque ces équipements sont destinés à être utilisés pour l'extraction minière.

### **Fédération de Russie:**

Les règles de sécurité relatives à la certification des équipements électriques utilisés à proximité d'explosifs sont spécifiées dans le RS 03-538-03.

## **3. Quel rôle jouent les normes nationales ou internationales dans les procédures d'évaluation de la conformité (sont-elles utilisées dans la réglementation et de quelle manière)?**

### **Australie:**

Les normes nationales relatives aux équipements-Ex sont les normes de la CEI (à noter que la norme Ex-«s» de protection spéciale est une norme applicable en Australie et en Nouvelle-Zélande, et que la norme Ex-«n» n'est pas acceptée dans les zones à risque des mines de charbon souterraines de Nouvelle-Galles du Sud).

L'évaluation de la conformité aux normes Ex est exigée dans le bulletin officiel susmentionné. Elle fait partie de la certification.

### **Union européenne:**

La directive stipule que les exigences générales énoncées dans la directive doivent être respectées, et qu'il ne s'agit pas de satisfaire à une norme. Habituellement, les normes harmonisées, publiées au Journal officiel de la Commission européenne, sont appliquées.

Elles reprennent les normes de la CEI (vote parallèle). Les prescriptions spécifiées dans la directive sont incorporées dans une annexe à la norme européenne.

**États-Unis:**

*US MINING:* Il n'existe pas d'acceptation générale des normes nationales ou internationales harmonisées pour les applications minières. Les règlements fédéraux autorisent l'approbation des équipements résistants aux explosions qui ont été conçus et testés conformément aux normes de la CEI, pour autant qu'ils satisfassent à certains critères additionnels spécifiés dans la réglementation.

**Fédération de Russie:**

En l'absence d'acceptation mutuelle des normes, tous les équipements doivent faire l'objet des procédures de certification spécifiées dans le RS 03-538-03.

**Autres pays:**

À compléter

**4. Quelle est la procédure d'acceptation juridique des normes (aux niveaux régional, national et international)?**

**Australie:**

L'acceptation juridique s'opère par le biais du bulletin officiel susmentionné, qui ne reconnaît que les normes australiennes (AS et AS/NZS) lesquelles résultent de l'adoption des normes de la CEI.

**Union européenne:**

Adoption des normes (harmonisation) sur la base de la décision de la Commission européenne, en concertation avec le consultant et le TC 31 du CENELEC.

**États-Unis:**

*US MINING:* L'élaboration et l'adoption de la réglementation relative à l'extraction minière aux États-Unis sont régies par l'Administrative Procedures Act (titre 5 – Code des États-Unis – chap. 5, sect. 511 à 599). En règle générale, la MSHA doit d'abord élaborer et proposer un règlement qui est ensuite soumis au public pour examen et commentaires avant d'être définitivement adopté. Les règlements régissant l'extraction minière doivent aussi satisfaire à la législation minière en vigueur, qui interdit la promulgation de toute norme de sécurité qui aurait pour effet de réduire le niveau de protection des mineurs en deçà du niveau spécifié dans la législation.

**Fédération de Russie:**

En règle générale, les normes nationales sont élaborées à partir des normes internationales, mais des corrections sont apportées pour tenir compte des caractéristiques nationales spécifiques correspondant à des objectifs techniques ou économiques.

**Autres pays:**

À compléter

**5. Qui est autorisé à effectuer l'évaluation de la conformité? Les résultats d'évaluations de la conformité réalisées à l'étranger sont-ils acceptés?**

**Australie:**

L'évaluation de la conformité est faite par les organismes agréés dans le cadre du système ANZEx ou du système IECEx.

Les évaluations de la conformité sont acceptées si elles émanent d'organismes étrangers agréés dans le cadre du système IECEx. En d'autres termes, tout certificat de conformité IECEx délivré par un organe de certification reconnu dans le cadre du système IECEx est acceptable.

**Union européenne:**

Les organismes notifiés procèdent à l'évaluation de la conformité. Tous les États membres ont le droit de désigner leurs organismes notifiés sur leurs territoires respectifs.

**États-Unis:**

*US MINING:* Aux termes de la législation fédérale, la MSHA est le seul organisme habilité à délivrer les agréments pour les équipements protégés contre les explosions. Certains règlements d'homologation autorisent le requérant ou un tiers à tester et évaluer les produits mais la MSHA est l'autorité chargée d'approuver l'équipement en dernier ressort.

**Fédération de Russie:**

Les centres de certification spécialement agréés à cette fin sont responsables de l'évaluation. Ils peuvent participer aux essais des appareils et les résultats de ces essais sont acceptés lors de la prise des décisions concernant la délivrance d'un certificat de conformité.

**6. Qui est autorisé à délivrer l'agrément aux organismes d'évaluation de la conformité, en s'appuyant sur quelles exigences? L'agrément d'organismes d'évaluation de la conformité étrangers est-il possible?**

**Australie:**

L'agrément dépend du système:

- Au niveau international (CEI), c'est le système IECEx;

- Au niveau national (système ANZEx), c'est le JASANZ (Joint Accreditation Scheme for Australia and New Zealand).

Les critères reposent sur les directives internationales et les exigences particulières à chaque système.

Les organismes d'évaluation de la conformité étrangers sont autorisés suivant les exigences du système IECEX.

#### **Union européenne:**

Chaque État membre de la Communauté européenne désigne les organismes notifiés de son territoire national. Les critères de désignation appliqués sont un agrément conformément à la norme ICE/ISO 17025 et de la norme EN 45011/12. Un État membre ne peut désigner d'organisme notifié étranger (hors de son territoire).

#### **États-Unis:**

*US MINING*: La MSHA accepte les essais et l'évaluation des équipements protégés contre les explosions qui sont conduits par le requérant ou par un tiers. Toutefois, aucun agrément officiel n'est délivré.

#### **Fédération de Russie:**

Les procédures d'agrément sont régies par le règlement GOST R 51000.5-96. Selon le paragraphe 2 de l'article 5 de la loi fédérale sur la sécurité des installations industrielles dangereuses, les décisions des organismes d'homologation (Rostekh regulirovanie) doivent être approuvées par le Rostekhnadzor.

L'accréditation d'organismes d'évaluation étrangers est possible sur la base des documents de l'ISO et de la CEI.

#### **7. Un produit destiné à être utilisé à proximité d'explosifs doit-il satisfaire à des directives ou législations supplémentaires (applicables à tous les produits et/ou particulières à certains produits)?**

##### **Australie:**

Pour tous les produits –

NSW Occupational Health and Safety Act 2000

NSW Occupational Health and Safety Regulation 2001 – en particulier le chapitre 5 sur la sécurité des installations.

**Union européenne:**

Le fabricant doit se conformer à toutes les directives pertinentes applicables à son produit. Selon le produit, il peut s'agir de la directive Machines ou de la directive Basse tension. Il est possible de télécharger une liste des directives Nouvelle approche qui pourraient être adoptées.

**Japon:**

À compléter

**États-Unis:**

*US MINING*: La législation et la réglementation fédérale relatives à l'extraction minière (voir plus haut) comportent des prescriptions applicables spécifiquement à différents types de produits.

**Fédération de Russie:**

Il existe une liste de normes et d'autres documents réglementaires pour chaque type particulier d'équipements et de production.

**8. Existe-t-il des directives ou une législation supplémentaires ou spéciales applicables au lancement des produits (autre que la commercialisation)?**

**Australie:**

La loi mentionnée plus haut régit le lancement du produit et, de ce fait, soumet sa commercialisation aux mêmes exigences.

**Union européenne:**

L'utilisation (installation, maintenance, réparation et révision) de produits protégés contre les explosions est soumise à la directive 1999/92 qui contient des exigences minimales et qui peut être complétée par des réglementations nationales dans les États membres. Ces dispositions supplémentaires ne doivent pas avoir une incidence sur le produit proprement dit.

**États-Unis:**

*US MINING*: Les lois et règlements fédéraux (voir plus haut) contiennent des prescriptions particulières applicables à l'installation et à l'utilisation de différents types de produits.

**Fédération de Russie:**

Les exploitants qui souhaitent utiliser des équipements particuliers dans des installations pétrolières et gazières doivent obtenir une autorisation de Rostekhnadzor qui sera délivrée soit pour une durée limitée soit pour toute la durée de vie de l'équipement.

## **9. Quelles sont les procédures de surveillance des marchés, et qui est responsable?**

### **Australie:**

La surveillance des marchés est une procédure spéciale qui peut s'exercer à divers niveaux:

- Surveillance à la production: systèmes ANZEx et IECEX;
- Surveillance par l'acheteur: la législation exige des employeurs qu'ils déterminent si l'équipement est bien adapté (mission généralement confiée au Directeur de l'ingénierie électrique, un poste prévu par la loi dans les charbonnages);
- Surveillance par les services de réparation ou de révision: la législation exige que ces organismes soient habilités;
- Surveillance par l'organisme chargé de la réglementation: enquêtes sur certains incidents susceptibles d'être signalés, procédure d'habilitation pour les installations de réparation des équipements, évaluation des sites d'extraction et inspections aléatoires (y compris des essais au regard de chaque norme).

### **Union européenne:**

La surveillance des marchés est organisée par les États membres. Toutes les autorités de surveillance des marchés se rencontrent tous les six mois dans le cadre des réunions de coopération administrative (ADCO). La clause de sauvegarde de la directive 94/9 permet une surveillance réelle des marchés. La liste des produits ayant fait l'objet de plaintes sera publiée sur Internet dans le contexte du système RAPEX, afin d'être rendue accessible à la population.

### **États-Unis:**

*US MINING:* Les spécialistes de l'assurance qualité de la MSHA effectuent des audits des produits approuvés et communiquent les plaintes concernant des produits défectueux ou non conformes. Les produits non conformes doivent être mis en conformité ou retirés des mines.

### **Fédération de Russie:**

Le marché des équipements protégés contre les explosions est contrôlé par des organismes d'État sur les lieux de production et à l'importation.

## **10. Quelles sont les règlements en matière d'inspection, de maintenance et de réparation des équipements?**

### **Australie:**

- Coal Mine Health and Safety Regulation 2006;
- Occupational health and Safety Regulation 2001;



- Le Coal Mine Health and Safety Regulation de 2006 stipule spécifiquement que les réparations doivent être faites dans des installations agréées.

**Union européenne:**

L'utilisation d'équipements protégés contre les explosions est spécifiée dans la directive 1999/92. La transposition de cette directive dans les législations nationales peut préciser les règles relatives à l'inspection, à la maintenance, à la réparation et à la révision. Il existe des normes internationales (CEI), mais elles ne sont pas juridiquement contraignantes pour les États membres; elles ne sont pas harmonisées. Un système hétérogène a été mis en place.

**États-Unis:**

*US MINING*: Les lois et règlements fédéraux sur l'extraction minière (voir plus haut) régissent l'inspection, la maintenance et la réparation des équipements.

**Fédération de Russie:**

L'exploitation, la maintenance et la réparation des équipements sont régies par le règlement GOST R 513300.18-99.

Les inspections de la sécurité de l'équipement sont menées par les bureaux régionaux du Rostekhnadzor. Ces organismes sont habilités à faire appliquer la réglementation et à imposer des amendes pour non-conformité.

-----